

SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, professeur des écoles, psyEN et AESH du 1er degré

des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE



12 janvier 2023

Après les annonces du gouvernement le 10 janvier,

Après le succès de la RIS-visio du 11 janvier organisée par le SNUDI FO 13 (262 connectés),

Ni amendable, ni négociable :

retrait de la totalité du plan Macron/Borne contre les retraites!

NON à tout report de l'âge de départ en retraite,

NON à tout allongement de la durée de cotisation,

MAINTIEN de l'ensemble des régimes spéciaux et du code des pensions civiles et militaires

Pas touche à NOS retraites!

EN GREVE LE 19 JANVIER!

Le SNUDI FO 13 appelle tous les enseignants et les AESH à se réunir dès aujourd'hui dans leurs écoles pour discuter de l'exigence du retrait de la totalité de la réforme, pour préciser toutes leurs revendications (postes, salaires, conditions de travail) et décider de l'organisation de la mobilisation pour gagner sur les revendications.

<u>Faites remonter vos motions</u>, vos cahiers de revendications au syndicat qui les portera dans toutes les instances, à tous les niveaux (Dasen, Recteur, Préfet, Ministre...)



Déclaration d'intention de grève à télécharger

Pour la grève du 19 janvier, vous devez adresser ce document à votre IEN <u>avant le</u> <u>lundi 16 janvier 23h59 au plus tard</u>. Les AESH n'ont pas à se déclarer gréviste.

La FNEC FP FO a déposé un <u>préavis de grève illimité</u> afin de couvrir tous les personnels qui envisageraient de poursuivre individuellement ou collectivement la grève après le 19 janvier.

Afin de faire "pression" sur notre administration, vous avez la possibilité de remplir ce document avec plusieurs dates successives, jusqu'aux vacances de février (ex: 19-20-23-24-25-26-27-30-31/01, 01-02-03-06-07-08-09-10/02). Nous vous rappelons que ce n'est pas la déclaration d'intention qui détermine votre participation effective à la grève pour les jours indiqués. C'est uniquement le cas lorsque vous signerez la fiche d'état de grève

transmise par votre circonscription. Un collègue qui aurait fait connaître son intention de participer à une grève peut librement y renoncer.



Afin de partager les informations avec toutes les écoles du département et au niveau national

Faites nous remonter dès que possible l'<u>état de la mobilisation</u> dans votre école (école fermée, nombre de grévistes...) >>ICI<<



Communiqué du SNUDI FO 13

Ni amendable, ni négociable, le projet de réforme des retraites de Macron/Borne est inacceptable ! Il doit être retiré !

La Première ministre a donc fini par annoncer son projet de réforme des retraites, portée par le président Macron durant sa campagne.

Tous les personnels nés en septembre 1961 et après seraient concernés!

Ainsi, comme tous les salariés du privé et du public, les enseignants du 1^{er} degré, les AESH et les psyEN né en 1968 et après ne pourraient plus partir en retraite avant 64 ans ! Pire, il faudrait 43 ans de cotisation pour tous ceux nés en 1965 et après pour bénéficier d'une retraite à taux plein ou être obligés d'aller jusqu'à 67 ans pour annuler la décote...

Tableau des mesures par âge

Tableau des mesures pour les ex-instit avec 15 ans de services actifs

Les régimes spéciaux seraient supprimés, inévitable prélude à la liquidation de notre régime spécial, le Code des pensions civiles et militaires, qui nous garantit une retraite calculée sur la base de 75% des 6 derniers mois de traitement.

C'est inacceptable, d'autant que cette contre-réforme est annoncée dans un contexte insupportable pour tous les personnels, tant au niveau des salaires, de l'inflation qu'au niveau des suppressions de postes prévus!

Le ministre Ndiaye annonce la suppression de 1117 postes dans le 1^{er} degré pour la rentrée 2023. Dans notre académie, la dotation sera nulle : 0 poste pour les Bouches du Rhône. Tous les collègues en subiront les conséquences : classes surchargées, fermetures de classes pour permettre des ouvertures ou pour répondre aux priorités ministérielles de dédoublement ou d'abaissement du nombre d'élèves en GS, CP et CE1, des remplacements d'enseignants absents encore moins assurés et toujours moins d'enseignants spécialisés ou de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux, des RASED toujours aussi exsangues...

Alors que les prix explosent, le gouvernement refuse de satisfaire la revendication légitime d'augmentation des salaires et du point d'indice à hauteur de toutes les pertes subies avec l'inflation depuis 2000. Pire, le ministre Ndiaye conditionne pour la plupart des enseignants une « revalorisation » à des tâches et des missions supplémentaires sous la forme d'un nouveau « Pacte ». Quant aux AESH, ils sont toujours maintenus sous le seuil de pauvreté!

En réaction aux annonces gouvernementales contre nos retraites, l'ensemble des organisations syndicales ont décidé d'appeler à une journée de mobilisations interprofessionnelles et de grèves le jeudi 19 janvier

Lire l'appel intersyndical

Pour le SNUDI FO 13, il n'y a rien à négocier, ni à amender dans le projet de réforme des retraites :

NON à tout report de l'âge de départ en retraite

NON à tout allongement de la durée de cotisation

MAINTIEN de l'ensemble des régimes spéciaux et du Code de pensions civiles et militaires

PAS TOUCHE A NOS RETRAITES!

Dans l'immédiat, le SNUDI FO 13 appelle les enseignants et les AESH des Bouches du Rhône à se réunir dès aujourd'hui dans leurs écoles pour préciser leurs revendications, de décider de la grève et des suites de la mobilisation pour gagner!

Les adhérents du SNUDI FO 13 pourront solliciter une aide à travers une caisse de grève et de solidarité que nous constituerons à cette occasion.

Ensemble, dans l'unité et avec des revendications claires, nous avons les moyens de faire reculer le gouvernement contre la casse de nos retraites, pour l'augmentation de nos salaires et l'amélioration de nos conditions de travail. Toutes nos revendications sont légitimes!

Marseille, le 12 janvier 2023

Téléchargez le communiqué en PDF





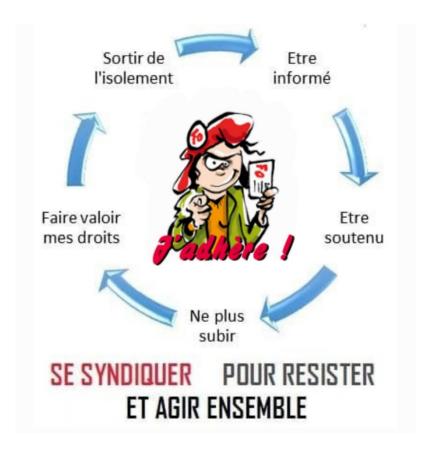
Communiqués et infos pratiques

Communiqué national du SNUDI FO

Communiqué fédéral de la FNEC FP FO

La vérité par les chiffres

Analyses et revendications FO



Janvier, c'est le mois pour adhérer au SNUDI FO 13!

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Avec FO nous défendons l'ensemble des nos conquêtes sociales public-privé, y compris le droit à l'instruction pour nos élèves.

Avec FO nous défendons le code du travail, nous défendons les acquis de 1936 et de 1945 pour le droit aux congés payés, pour le droit à la sécurité sociale et à la retraite, pour une vie digne pour tous.

Alors même si nous ne nous servons pas individuellement tous les jours du syndicat, le syndicat ne cesse jamais de travailler pour la défense de chacun et de tous :

• En représentant et en défendant tous les salariés dans tous les organismes sociaux (sécu, retraites, CAF, MDPH...)

- En siégeant dans les instances représentatives des personnels de l'Education Nationale (nationales, académiques et départementales)
- En allant porter les revendications au Ministre, au DASEN, aux IENs...
- En accompagnant chaque collègue : parce que chaque collègue défendu c'est l'ensemble de la profession qui est défendue !

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents : car sans syndiqués, pas de syndicat! Sans syndicat, plus de droits !

Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour cette année 2023.

Téléchargez le bulletin 2023

L'adhésion est annuelle à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023. Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2024 pour déduire 66% de la somme de vos impôts.





Vieille Bourse du travail

Place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

Tél: 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

email: contact@snudifo13.org